

D. Ont-ils pu retourner le sol?—Oui, cependant, à certains endroits, la charrue sautait et ne pouvait être enfoncée.

D. Mais en général, ont-ils pu le retourner?—R. Oui.

D. Dans quel état était-il après avoir été retourné?—R. Tout d'une longueur; il ne s'est ni brisé ni émietté.

D. Voulez-vous dire retourné comme un morceau de caoutchouc?—R. Oui.

D. Combien de temps après le labourage avez-vous vu cette épreuve?—R. Le lendemain matin.

D. Combien de temps cette argile a-t-elle pris pour tomber en morceaux?—R. On l'a enlevée par morceaux.

D. Combien de temps prend-elle d'ordinaire pour tomber en morceaux?—R. Une semaine.

D. Elle peut s'émietter dans une semaine?—R. Une partie s'émiettera, mais une autre partie ne s'émiettera jamais.

D. Ne s'émiette-t-elle pas toute lorsqu'elle est exposée à la température?—R. Pas toute; une partie de cette argile devient très dure.

Q. Celle qui ne se durcit pas peut être émietée lorsqu'on la frappe?—R. Oui, elle a cette tendance-là.

D. Pendant combien de temps cette surface labourée a-t-elle été exposée à l'atmosphère?—R. Lorsque je l'ai vue?

D. Combien de temps a-t-elle été exposée avant d'être labourée?—R. C'est la première chose qu'ils ont faite, dès que la surface a été prète.

D. Me dites-vous que c'était la surface originale du sol?—R. Oui.

D. Et prétendez-vous me dire que ce sol se retournait et se tenait comme un ruban?—R. Oui, non pas un ruban de deux ou trois cents pieds, mais sur une distance de quinze à vingt pieds c'était un ruban.

Par M. Gutellius:

D. Y avait-il des morceaux de plus d'un pied ou deux de long?—R. Oui, ils étaient plus longs que cela.

Par le président:

D. Quelle était la moyenne?—R. Ils me semblaient plus longs que la charrue, et la charrue à huit pieds de long.

D. Qu'ont-ils fait de cette matière qu'ils renversaient avec la charrue?—R. Ils la transportèrent aux endroits où l'on entasse l'argile.

D. En avez-vous vu se servir d'un grattoir?—R. Oui, nous avons essayé d'en charger un grattoir, mais nous n'avons pas pu y réussir.

Voilà ce que déclare un ingénieur de renom qui fut témoin de cet essai de labour. Il n'hésite pas à dire que si l'on parvenait à la rigueur à faire passer une charrue dans ce sol, il n'était cependant pas possible de le labourer de façon à ce qu'on pût enlever les déblais. Autant vaut, selon lui, se mettre tout de suite à travailler le sol au pic et à la pelle, que commencer à le faire après le passage de la charrue.

Je me reporterai maintenant à la déposition de M. Balkam, que je connais intimement, et que le ministre du Commerce connaît bien, lui aussi, je crois; c'est un ingénieur du plus grand renom qui s'occupe de travaux d'art depuis au moins un quart de siècle. Il a exercé son art en diverses parties du pays et sait aussi bien que n'im-

porte quel autre employé du Transcontinental comment doit se faire la classification des déblais. Depuis le jour où il est entré à l'emploi du Transcontinental, on a si bien apprécié son mérite, qu'après lui avoir accordé avancement sur avancement, on l'élevait, il y a quatre ans, à un poste qui équivaut presque à celui d'ingénieur en chef adjoint. C'est M. Macpherson qui avait le titre d'ingénieur en chef adjoint, mais c'est M. H. M. Balkam qui était chargé de l'inspection et de la direction des travaux d'art. Chaque semaine il se transportait sur divers points de la ligne entre Moncton et Winnipeg. Chaque entreprise était, de sa part, l'objet d'une surveillance toute particulière.

Après avoir prêté serment, M. Balkam fit la déposition suivante, que l'on trouvera à la page 338 du rapport:

D. Expliquez-nous cela, c'est vous qui donnez les explications?—R. Le fait que vous pouvez y passer une charrue n'avance en rien. Vous avez un but quand vous labourez, de même que quand vous faites sauter un rocher pour le briser et le rendre plus facile à enlever. Si le labour rend l'argile plus facile à enlever j'appellerai cela du labour, autrement ce n'en serait pas.

D. Vous pensiez que l'on pouvait labourer cette argile, mais vous l'avez classifiée sans voir ce labour?—R. A ma connaissance on n'a jamais eu de labour dans cette argile.

D. Vous avez conclu que vous n'accompliriez jamais rien en labourant?—R. Que vous n'aviez rien accompli.

D. Vous avez conclu que vous n'aviez rien accompli?—R. Oui.

D. Quelle raison aviez-vous pour tirer cette conclusion?—R. Mon jugement.

D. Comment en êtes-vous venu à cette conclusion? Je suppose qu'un homme est censé se servir de sa raison? Comment en êtes-vous venu à cette conclusion?—R. D'après la nature même de la matière.

D. L'aviez-vous déjà essayée sur cette espèce de matière?—R. Non, pas exactement sur la même chose.

D. Vous n'aviez donc pas d'expérience à ce sujet; vous ne pouviez que supposer, n'est-ce pas?—R. Oui.

D. Comment sans expérience pouvez-vous formuler un jugement? Vous savez que ce sont des matières dures. En y travaillant avec un pic et une pelle vous pouvez facilement vous rendre compte de ce qu'on peut y faire avec une charrue.

D. Comment les a-t-on enlevées?—R. Une grande partie a été minée.

D. Y a-t-il eu emploi d'explosif d'une manière continue sur toute la longueur du lot?—R. Oui, il n'y a pas eu d'interruption des mines de mon temps.

J'ai donné le témoignage de deux hommes sur la nature de ce terrain. Le tout se résume à opposer le jugement d'un homme à celui d'un autre. Toute la question réside dans ceci: ces matières pouvaient-elles être labourées par une charrue de manière à en faciliter l'enlèvement? Si